



COMPTE-RENDU SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

Sur convocation en date du 14 septembre 2019, le conseil municipal de FRANS s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le vendredi 20 septembre 2019 à 20 h 30, sous la présidence de M. Martial THEVENET, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 18 **Présents :** 12 **Votants :** 17 (dont 5 procurations)

Présents : Danielle BLACHE, Nathalie BOIX, Jean-François CHANTELOUBE, Pascal CUNY, Jean-Philippe GUILLAUD, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Jean-Pierre MILTON, Michelle NUGUET, Patricia RELACHON, Martial THEVENET, Laurence VIALLA.

Pouvoirs : Joël PECHOUX à Valérie MERLE, Jean-Luc RAUX à Bernard MANVOY, Jérémy ROBERT à Michelle NUGUET, Claire VAUDANT à Laurence VIALLA, Nathalie WIMMENAUER à Jean-Pierre MILTON.

Absents : Hervé ROCHE.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe GUILLAUD élu à l'unanimité.

Compte-rendu des séances du 21 juin 2019 et du 27 juillet 2019: adoptés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations

- | | |
|---------|---|
| 2019-26 | Autorisations spéciales d'absence du personnel communal – modification du barème |
| 2019-27 | Convention de mission de conseil en organisation ressources humaines avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône |
| 2019-28 | Travaux de restructuration et extension de la mairie : actualisation du plan de financement pour demande de subvention à la région Auvergne Rhône Alpes |
| 2019-29 | Baux professionnels du pôle médical |
| 2019-30 | Tarifs de location de la salle Michel Berthoud |
| | Question diverses |

Délibération 2019-26 – autorisations spéciales d'absence du personnel communal : modification du barème

L'octroi d'autorisations spéciales d'absence pour les agents territoriaux est prévu par la loi du 26 janvier 1984 ; les modalités d'attribution concernant les autorisations liées à des événements familiaux doivent être déterminées localement par délibération, après avis du Comité Technique.

La commission personnel a décidé d'actualiser le barème appliqué au personnel communal sur la base d'un arrêté municipal de 1987. Cette nouvelle liste a reçu l'avis favorable du Comité Technique.

Approbation à l'unanimité.

Délibération 2019-27 – convention de mission de conseil en organisation ressources humaines avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône

La commission personnel a émis le souhait de réaliser un audit, qui permettra de faire le bilan de l'organisation actuelle et de la répartition des tâches au sein du service administratif. Le coût de cette mission s'élève à 6 600 euros nets pour 12 journées de mise à disposition de l'intervenant du centre de gestion du Rhône.

Mme BOIX fait observer qu'il n'est pas judicieux de dépenser une telle somme à l'aube des prochaines élections municipales.

M. CUNY répond que cet audit donnera à la nouvelle équipe municipale des outils pour mieux appréhender l'organisation du service et qu'il s'agit d'un investissement pour l'avenir de la commune.

Approbation du conseil (1 voix contre : Nathalie BOIX)

Délibération 2019-28 – Travaux de restructuration et extension de la mairie : actualisation du plan de financement pour demande de subvention à la région Auvergne Rhône Alpes

Ce dossier a déjà fait l'objet d'une demande de subvention en juillet, et doit être actualisé en raison de la production du nouveau devis de l'aménagement du parvis mairie/église. La nouvelle dépense prévisionnelle s'élève à 174 500 euros h.t. Il convient donc de présenter à la région un dossier en adéquation avec le nouveau montant estimatif.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2019-29 – baux professionnels du pôle médical

Les travaux d'aménagement intérieur du pôle médical viennent d'être achevés ; les locaux peuvent être mis à la location. La première alvéole sera louée au cabinet infirmier SNSOINS de Frans. Le bail professionnel, d'une durée de 6 années, est établi par le notaire de la commune.

Il est proposé de retenir un prix de 24,64 /m² hors charges, soit un loyer mensuel de 380 euros pour le cabinet infirmier.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2019-30 – tarifs de location de la salle Michel Berthoud

M. MANVOY propose de réévaluer les tarifs de location de la salle Michel Berthoud à compter du 1^{er} janvier 2020, soit :

- 357 euros la journée pour la location de la grande salle
- 163 euros la journée pour la petite salle

Approbation du conseil à l'unanimité.

Questions diverses

- A propos des travaux d'extension de la mairie, et du perçage de la porte de communication entre le bureau du secrétariat et le nouveau bâtiment, M. MILTON demande ce qu'il est prévu pour ne pas perturber le travail des secrétaires durant les travaux.
- Sauvegarde d'un chêne sur un terrain privé : plusieurs habitants se mobilisent pour la sauvegarde d'un chêne situé sur un terrain pour lequel un permis d'aménager a été accordé. La décision de couper cet arbre n'appartient pas à la commune.
 - M. le Maire interrompt la séance pour donner la parole au public présent.

Après intervention du public, M. le Maire rouvre la séance.

SCOT : l'enquête publique se déroulera en novembre. Le SCOT pourrait être applicable en avril 2020.

SMICTOM : la dissolution du syndicat prendra effet au 1^{er} janvier 2020.

Les travaux d'extension de la déchetterie se dérouleront de mi-octobre à début décembre. L'information sera relayée via le site internet et le panneau lumineux.

CCDSV : les nouvelles structures d'accueil « France Service » annoncées par le Président de la République pourraient être prises en charge par l'intercommunalité. Dans ce cadre, la CCDSV réfléchit à l'implantation d'un tel équipement.

Commissions

Animation sports : le club de judo ne dispense plus de cours à Frans.

La réunion des associations aura lieu vendredi 4 octobre à 20h00.

Culture-communication : le Franvernois est en cours d'élaboration. Le site internet de la commune est en cours de migration vers une nouvelle plateforme.

Scolaire : le bâtiment Algeco est conforme aux attentes et s'intègre très bien avec l'ensemble de l'école.

Personnel : plusieurs mouvements de personnel à la rentrée, recrutement d'une nouvelle ATSEM et d'un agent d'entretien.

Voirie : la modification du plan de circulation du centre est satisfaisante. Extinction partielle de l'éclairage public à compter du 1^{er} octobre.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire,
Martial Thévenet

